



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 28</p> <p>Date de la convocation : Le 10 décembre 2024</p> <p>Publication site internet : Le 24 décembre 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 19h03), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p>Etaient représentés : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA.</p> <p>Absente : Mme Caroline BRULEY</p>
---	---

Délibération n°29

Rapporteur : M. Franck SOUQUET-GRUMEY

Objet : Construction d'une cuisine centrale - Demandes de subventions

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de l'excellence des services à la population. Aussi, elle est dotée d'une cuisine centrale qui a en charge la préparation et la livraison des repas notamment pour les résidents de l'Ehpad, de la résidence d'autonomie les Gentianes ainsi que pour l'ensemble des cantines scolaires ugiñoises. Depuis peu, elle livre également des structures dans le Val d'Arly, et confectionne jusqu'à 820 repas par jour.

Aujourd'hui, l'activité de la cuisine centrale a donc fortement évolué et il convient d'effectuer des travaux d'extension et de réaménagement afin de prendre en compte cet accroissement ainsi que les évolutions liées à la Loi ÉGALIM, à l'amélioration des conditions de travail des agents, et l'optimisation des espaces de travail. Compte-tenu de ces contraintes, il a été décidé la construction d'une nouvelle cuisine centrale sur les terrains communaux des Mottets.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architectes Agence 3 C. Le montant de l'opération est estimé à 1 886 185.50€. Les travaux devraient débuter en septembre 2025, pour une durée prévisionnelle de seize mois.

Afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien financier de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2025, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie et de tout autre organisme compétent.

La Commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve le projet de construction de la cuisine centrale tel que présenté ci-avant ;**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à solliciter, auprès de l'État, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20241216-20241216_DE29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024
Publication : 24/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

